



**Chargés de Clientèle, Chargés de Clientèle Remplaçants  
et Bureaux à Priorités Sociétales  
Primes et Indemnités en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2021  
Et en 2022 ?**

Novembre 2021

**En 2016, 2017 et 2018, à force de négocier l'UNSA Postes avait obtenu :**

**Chargés de clientèles**

- ⇒ Formation BP Banque 1000 € et si obtention: 1450€
- ⇒ Ambition Cofi: 1000 € à la certification
- ⇒ Prime commerciale fixe: 300 € pour CC 2.1, 400 € pour CC 2.2, 500 € pour CC 2.3 y compris GC PRO 2.3 et 700 € pour les GC PRO 3.1
- ⇒ Prise en charge frais kilométriques: si allongement de trajet hors zone de mobilité, ou si 2 bureaux dans la journée
- ⇒ Prise en charge frais kilométriques en cas de réorganisation qui entraîne un allongement kilométrique domicile-travail



**Chargés de clientèles remplaçants**

	CCR hors LHT	CC hors zone de mobilité
ZONE URBAINE	4 euros brut	4 euros brut
ZONE RURALE 30km	8 euros brut	6 euros brut
ZONE RURALE secteur entier	10 euros brut	10 euros brut
ZONE URBAINE ou RURALE moins de 30 km	Tickets restaurant	
ZONE RURALE supérieur à 30 km	Forfait repas	

- ⇒ Indemnités kilométriques en dehors du LHT
- ⇒ Indemnité de compensation / jour:
- ⇒ Indemnité annuelle complémentaire:

Pour les CCR faisant plus de 2500 kms par an: 350 euros bruts par an ,pour ceux ayant une zone de déplacement 1 ou 2, 700 euros bruts par an pour ceux ayant une sone déplacement 3 ou 4

Pour les CCR faisant plus de 5000 kms par an et ayant une zone de déplacement de type zone 3 ou 4, cette indemnité est de 900 euros bruts par an.

**Bureau à Priorité Sociétale**

- ⇒ Versement d'une indemnité: Pour les bureaux strates 2 et 3, Indemnité de 3 000 euros payable en 3 fois sur 3 ans pour les chargés de clientèle
- ⇒ Rémunération variable: Les chargés de clientèle exerçant leur activité à plus de 50% dans des Bureaux à Priorité Sociétale (BPS) de strate 2 et 3 les rémunérations variables seront de 400 € pour les Chargés de Clientèle 2.1, 500 € pour les Chargés de Clientèle 2.2, 600 € pour les Chargés de Clientèle 2.3 et 3.1

Les négociations vont reprendre, et nous allons vous défendre pour que toutes ces mesures soient conservées et constituent un minimum dans le nouvel accord que le siège nous propose.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre

**Avec l'UNSA Postes, je prends le POUVOIR...d'achat !**

UNSA-POSTES, 114 avenue de Fontainebleau, 94270 LE

KREMLIN BICETRE [unsapost@wanadoo.fr](mailto:unsapost@wanadoo.fr)

01 45 15 07 60



twitter

facebook